

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER

SESSION 2004

## DOSSIER CORRIGE

Corrigé de l'analyse de dossier      Pages 1/3 à 3/3

<b>Groupement Est</b>	<b>Session 2004</b>	<b>CORRIGE</b>	<b>Page de garde</b>
BEP Conduite et Services dans le Transport Routier			Code:
Epreuve: EP3	Durée: 2 heures30	Coefficient: 3	
Partie: Analyse de dossier			

### Question 1

Le conducteur doit se présenter à Givors à 8h (expéditeur SA DECLERC) pour charger 20 palettes (prévu par le bon d'enlèvement) pour charger ensuite à Vienne et Rive de Gier.

Incident de fabrication à Givors.



- 1- se rendre à Vienne pour charger quatre palettes (chargement possible dès 9h).
- 2- charger à Rive de Gier (chargement possible dès 8h) deux autres palettes et
- 3- se présenter de nouveau à Givors à 13h.

Temps de chargement prévu pour 20 palettes = 1 h

Sortie du véhicule avant 14h.

Temps de conduite = 5h

Interruption de conduite = 1h d'où livraison possible vers 20h à Rodez.

### Question 2

2-1

Un incident sur la chaîne de fabrication "SA DECLERC" remet en cause l'emploi du temps du conducteur pour la journée du mercredi et ne permettra pas la livraison des 20 palettes commandées par la "SARL LA RUTHENOISE".

Pour assurer les prestations prévues et notamment livrer à Rodez vers 20h, le conducteur devra modifier son ordre de chargement ce qui entraînera un certain nombre de conséquences d'ordre économique, commercial et social..

Groupement Est	Session 2004	CORRIGE	Page 1/3
Epreuve: EP3	Partie: Analyse de dossier	Durée: 2 heures30	

## Question 2

2-2

<b>Pour chaque partie au contrat de transport,</b> résumez les conséquences nées de l'incident de fabrication à l'usine de Givors en les exprimant d'un point de vue économique, commercial et social.			
Les parties au contrat	économique	commercial	social
<b>Expéditeur</b> <i>(SA DECLERC)</i> Usine de fabrication de Givors.	Décalage dans la production <i>(coût financier)</i>	Non respect du RDV de chargement  Non respect du contrat	- Modification dans l'organisation du travail pour les salariés - Heures supplémentaires éventuelles
<b>Destinataire</b> <i>(SARL LA RUTHENOISE)</i> Client acheteur des produits en poudre conditionnés en sacs.	Décalage dans la production <i>(coût financier)</i>  Non respect des contrats de vente	Non respect des contrats de vente	- Modification dans l'organisation du travail pour les salariés - Chômage technique possible
<b>Entreprise de transport</b> <i>(TRANSPORT SAFINE)</i> Entreprise chargée du transport dans laquelle vous êtes salarié.	Obligation de charger les deux autres clients après s'être présenté à Givors pour 8h afin de revenir pour 13h et livrer à Rodez dans les délais. D'ou 1 - augmentation des charges variables - km à vide - carburant - péages éventuels... 2 - augmentation des charges fixes - salaire conducteur	Livraison de 10 palettes au lieu des 20 prévues (responsabilité indirecte)	Augmentation du nombre d'heures de conduite  Augmentation de l'amplitude

<b>Groupement Est</b>	<b>Session 2004</b>	<b>CORRIGE</b>	<b>Page 2/3</b>
Epreuve: EP3	Partie: Analyse de dossier	Durée: 2 heures30	

### Question 3

#### Les différents éléments entrant dans la facturation du transport Montauban - Annecy

- La distance
- Le poids de la marchandise transportée
- Le temps de travail nécessaire pour assurer la prestation  
- temps de conduite + prestations annexes

### Question 4

#### Calcul du coût de revient du transport Montauban - Annecy

$$\begin{aligned} & (630\text{km} \times 0,42) + \{(10 + 2 + 1) / 10 \times 435\} \\ & 264,6 \quad + (13/10) \times 435 \\ & 264,6 \quad + 1,3 \times 435 = 830,1 \text{ euros} \end{aligned}$$

#### Calcul du prix de vente du transport Montauban - Annecy

$$830,1 + 10\% = 913,11 \text{ euros}$$

Groupement Est	Session 2004	CORRIGE	Page 3/3
Epreuve: EP3	Partie: Analyse de dossier	Durée: 2 heures30	